



MAIRIE
DE
COUPIAC
12550

05 65 99 77 38
mairie.coupiac@orange.fr

PROCES VERBAL Séance du 20/06/2024

Etaient présents : Jean-Claude SOUYRIS, Marcelle OSBORNE, Pascale BERGER, Martine VERACHTERT, Delphine ONCINO, Marcel DALICHOUX, Elian SAYSSET, Jean-Claude CONDOMINES, Alain CAREL, Nicole BATAILLET-HEULLY, Ginette CADAS.

Secrétaire de séance : Ginette CADAS

1 - **Compte-rendu de la dernière réunion**

Le compte-rendu de la séance du mardi 21 mai 2024 a été approuvé à l'unanimité.

2 - **Ordre du jour**

Délibération 1 Décisions modificatives du budget 48200 correspondant aux DM N°6 et N°7 par rapport au changement du compte comptable

DM N° 6 de 7 000 € - demande du SGC compte 6558 transport scolaire

DM N° 7 de 1 000 € - Erreur de SGC envoi en P503 commune de Brasc (frais d'écolage).

Approbation à l'unanimité par le Conseil municipal

Délibération 2 : Plan de financement de la réhabilitation du local principal de la base de loisirs du MASNAUT :

Le montant des travaux s'élève à la somme de HT 44 337.25 €.

Lors du conseil des maires du mardi 18 juin et l'accord de principe des maires de la communauté des communes du St Affricain, Roquefort, 7 Vallons pour l'attribution d'un fond de concours de 20% du montant, le plan de financement est ainsi modifié incluant cette recette supplémentaire.

La demande de ce fond de concours sera présentée pour sa validation lors d'un prochain conseil communautaire.

Approbation à l'unanimité par le Conseil municipal

Point 1 organisation des élections législatives.

Le planning établi entre élus par plages horaire de 2 heures sera joint à l'envoi du PV.

Questions diverses

1 : *l'Hostellerie du Château : Élian président de l'UCA évoque la reprise probable en gérance de l'activité bar, jeux, tabac. Le nouveau gérant doit participer à des stages de formation (tabac et jeux)*

2 : *Lundi 29 juillet 2024 : Invitation par J.Claude Souyris de la tenue d'un Conseil des Maires délocalisé à COUPIAC où seront présentés les travaux réalisés sur la commune (la base de loisirs du Masnaut, le Château et le Village.)*

3 : Point sur les travaux d'aménagement devant l'Hostellerie du Château :

Travaux Guipal-Colas prévus : 52 000 € - réalisés : 54 000 €. (Supplément réseau et enrobés)

Reste à réaliser : La signalisation et le marquage au sol pour un montant de 6 700€

4 : Famille Rurale : Une nouvelle directrice a été recrutée au centre aéré

5 : Travaux prévus au boulodrome effectués : 3 projecteurs plus mâts et socles

6 : MASNAUT : Reprise de l'activité de snacking sur le site

- signature de la convention avec le nouveau gérant: semaine 26

- Objectif de démarrage de l'activité le 06 ou le 08 juillet 2024

Mr le maire a sollicité les services de la préfecture afin obtenir une licence supplémentaire pour la commune (licence 3 ou 4). Demande de la licence refusée par la préfecture (population communale pas assez élevée). Une autorisation d'une licence restauration sera établie en Mairie pour accroître l'activité économique du Masnaut.

7 : livraison du broyeur d'accotement le vendredi 21 juin.

8 : Evènement WE WARN à Francillou (commune de Plaisance) du 26 au 30 juin 2024.

9 : Rencontre entre Monsieur le Maire et des représentants de la Poste le 28 juin 2024 concernant les fermetures inopinées du bureau de poste avec changement d'horaires.

10 : Remplacement d'un volet roulant dans l'appartement au-dessus de la Poste (910.55 € TTC)

11 : La porte de l'église de saint Michel de Castor a été rénovée et repeinte, la Commune sollicitera la participation de l'association à ces travaux.

12 : Maison de Santé : installation d'une kinésologue sur RDV dans le cabinet partagé.

13 : Mr le maire remercie les élus, les agents municipaux et les bénévoles dont Fabienne, le commerce Kiriel, qui se sont rendus disponible pour le fleurissement du village.

Fin de séance : 17h30

Secrétaire



Mr Le Maire

